

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION du 24 novembre 2018

### NIVEAU 6ème

---

Présents : 601 : 2 PCC - 602 : 2 PCC - 603 : 2 PCC - 605 : 2 PCC - 606 : 3 PCC

Mme Brillant (responsable de niveau 6ème) Catherine Fournier (602, et référente PCC 6ème), Pierre Darrigrand (référent PCC 6ème).

---

Contexte :

La réunion fait immédiatement suite à la réunion de concertation en présence de tous les PCC collège/ Lycée et les représentants de l'établissement. Les thèmes abordés (vie dans l'établissement, scolinfo, cantine...) sont traités pour l'ensemble du collège/lycée. Un compte rendu est disponible sur le site APELNDM

---

L'ordre du jour est établi par les référents PCC niveau 6è après tri des commentaires et avis déposés par les parents d'élèves de sixième sur les questionnaires de concertation. Les questions spécifiques à chaque classe seront traitées en préparation de conseil de classe.

Ordre du jour : Les différents supports informatiques utilisés par les élèves pourraient-ils faire l'objet d'un écrit à l'attention des parents afin d'apporter aide et soutien (par exemple : SCOLINFO, KWYK, livres numériques).

Madame BRILLANT nous informe que certains logiciels sont des outils pédagogiques spécifiques à chaque matière ou professeur (ex : KWYK pour les mathématiques), les élèves qui rencontrent une incompréhension peuvent solliciter le professeur concerné.

Concernant **Scolinfo**, les échanges font ressortir qu'aucune notice n'est proposée à ce jour, la prise en main se fait selon les compétences de chacun.

Les référents et les PCC diffuseront par mail aux parents quelques informations sur la prise en main de scolinfo.

**Livres numériques** : Les échanges font ressortir une inégalité d'accès aux livres numériques selon les supports et accès informatiques de chaque famille. L'apport de l'ordival devrait palier à ces disparités, dans la mesure où de lourdes applications non scolaires ne sont pas téléchargées par les élèves.

Madame Brillant rappelle que les livres numériques existent aussi pour soulager le poids des cartables, elle regrette que les éditeurs en désaccord ne proposent pas de plateforme unique.

Madame Brillant nous informe que si des élèves rencontrent des difficultés pour télécharger les livres numériques, ils peuvent solliciter l'aide du service informatique (Mr Joubin) en prenant RDV. Il recevra 5 élèves/jour pour résoudre les éventuels problèmes. Ne pas oublier de venir avec les identifiants lors du RDV.

ODJ : Les devoirs ne sont pas toujours bien notés ou compris, car trop souvent donnés lors de dernières minutes de cours, les élèves se concertent le soir par tel pour vérifier les agendas. Est-il possible de les donner aux élèves bien avant la sonnerie ?

Madame BRILLANT nous confirme que dans la mesure du possible, les professeurs anticipent pour donner les devoirs à leurs élèves suffisamment à l'avance pour que la sonnerie ne vienne pas les interrompre. Toutefois, ce point sera abordé avec les professeurs de 6è. Cependant, si quelques fois les devoirs ne sont pas bien notés sur l'agenda des enfants, c'est aussi parce que certains élèves sont pressés de quitter le cours (pour aller à la cantine, en récréation...) et donc ne notent pas correctement leurs devoirs. Rappel : la règle veut que tous les devoirs soient notés sur l'agenda ; en 2<sup>ème</sup> lieu, il est bien de vérifier les informations sur Scolinfo.

ODJ : Les élèves n'ont pas appris de méthodologie pour gérer les devoirs et révisions, ils ne savent pas toujours faire le tri des connaissances à restituer, quand faut-il réviser le manuel, le cours, les exercices.

Les attentes des professeurs ne sont pas toujours claires, difficultés des élèves à faire le tri des informations à restituer pour les évaluations

Madame Brillant rappelle que nos enfants vont grandir durant cette année de 6è où ils découvrent le collège et un nombre important de professeur. Au cours de l'année, ils vont apprendre à gérer les différentes demandes.

Les échanges font ressortir que normalement, chaque professeur donne une méthodologie ou des conseils pour apprendre les leçons et appréhender les évaluations. Il ne faut pas hésiter à questionner son enfant afin qu'il se souvienne des conseils donnés. Les enfants ont parfois reçu une méthode en classe à l'oral qui peut être différente des références des parents, il faut faire confiance aux enfants.

Tous conviennent que le grand changement avec le primaire est que les élèves ont plusieurs professeurs qui donnent chacun des devoirs, ils doivent donc apprendre à devenir autonomes et à se responsabiliser en gérant leurs révisions (ne pas faire les devoirs au dernier moment notamment ceux donnés bien en avance). Cependant, la multitude de support ( agenda, cahier, Scolinfo...) rend la tâche complexe.

ODJ Est-ce que les professeurs pourraient vérifier l'agenda afin de ne pas donner tous les « gros » devoirs la même semaine ?

Madame Brillant rappelle que les délégués de classe peuvent intervenir auprès de chaque professeur pour solliciter un délai lorsque les devoirs sont concentrés sur une même journée. Ces notions seront revues en réunion avec tous les délégués de classe.

ODJ : Les parents signalent la grande amplitude horaire pour les 6èmes (beaucoup de journées allant de 8h10 à 17h20, le poids important des cartables, la multitude d'heures de permanences.

L'amplitude horaire est parfois importante pour certaines classes sur certaines semaines mais s'explique par plusieurs décisions de l'établissement :

- la volonté d'avoir une pause du midi assez longue (souvent 2h) pour avoir le temps de manger, d'effectuer certaines activités sportives ou culturelles, ou tout simplement se détendre ou jouer dans la cour.
- la volonté de dédoubler certains cours (français, maths, anglais, techno) en demi-groupes de 15 élèves => classes moins chargées pour un meilleur apprentissage.

Dans la mesure du possible, les heures de permanence sont réduites, néanmoins lorsqu'il y en a, elles peuvent servir à s'avancer dans ses devoirs ou révisions.

#### ODJ : L'information sur la prise en charge des élèves en difficultés serait bienvenue

Madame BRILLANT rappelle qu'un élève en difficulté a tout loisir de le signaler à son professeur à la fin du cours.

Il existe plusieurs solutions pour les aider :

- des cours de remise à niveau sont mis progressivement en place pour certaines matières (Français) selon la disponibilité des professeurs, les emplois du temps (si permanences).
- il existe aussi la solution du tutorat : les élèves de 1ères et Terminales de l'établissement (association Tuto jeunes) aident les élèves entre 12h et 14h ou en fin de journée ; coût d'environ 20€ (l'année) pour l'association des élèves.

Pour chacun des cas, la demande peut venir des parents/élèves ou bien des professeurs.

Enfin, il y a le PPRE (Plan Pour Réussite Éducative) : évaluations différentes et adaptées pour certains élèves.

Chaque parent peut prendre contact sur ces sujets via le carnet de correspondance.

#### ODJ : RÉUNION PARENTS/PROFESSEURS

Les parents regrettent l'ouverture anticipée des créneaux de RDV, et le faible nombre de créneaux disponibles

Une autre réunion sera-t-elle prévue dans l'année ?

Madame BRILLANT nous informe qu'à son grand regret une erreur s'est glissée dans la saisie d'ouverture automatique des créneaux de rendez-vous, et que cette dernière a été anticipée de 24 heures.

Les PCC communiqueront la procédure sur Scolinfo pour s'assurer que les parents fassent la manipulation pour recevoir les e-mails d'alerte.

Madame Brillant confirme qu'il est difficile de satisfaire tous les parents, de plus il arrive d'annuler les rendez-vous de certains afin de rencontrer les parents pour qui le bénéfice de ce rendez semble plus approprié pour leur enfant.

C'est pourquoi, il est rappelé que chaque parent peut solliciter les professeurs via le carnet de correspondance.

Les échanges sur les modalités de prises de rendez-vous font ressortir qu'il est possible si le professeur est d'accord de solliciter via le carnet un rdv téléphonique.

Les échanges des parents convergent vers une demande de prise de rendez-vous anticipée pour les parents que l'équipe éducative identifie comme prioritaire, selon les moyens à leur disposition via Scolinfo.

Par exemple, prendre contact avec les parents et bloquer les créneaux qu'ils choisissent aux autres parents, ou encore un système de souhait hiérarchisé pour l'ensemble des parents avec réponse positive ou négative.

Cependant, l'outil Scolinfo ne permet pas de fonctionner ainsi, Mme Brillant nous signale donc qu'il ne sera pas possible de répondre à cette demande des parents.

Concernant une autre réunion, Madame Brillant explique qu'il n'est pas possible d'organiser d'autres rencontres dans l'année pour l'ensemble des 6<sup>è</sup>.

Echanges sur sujets supplémentaires:

La notation des élèves et le report sur scolinfo :

Les parents regrettent de ne pas avoir accès aux moyennes, aux notes minimum et maximum sur scolinfo, afin de situer l'élève.

Bien que le sujet a fait l'objet de débat en réunion précédente (avec Mr Vella), Madame Brillant revient sur les points suivants :

Les notes ne sont pas l'unique reflet du travail de l'élève, il faut toujours lire l'appréciation du professeur. A ce jour toutes les matières sont coefficient 1, et la disparition de la moyenne générale impose un regard plus personnel sur les enfants sans se limiter aux chiffres.

Cependant, Madame Brillant propose d'en discuter avec les autres professeurs et demander s'il est possible de noter les évaluations en indiquant la moyenne de la classe. Les parents proposent que cette indication soit donnée à l'oral et notée par chaque élève.

Les débats prennent fin après 1h20 de réunion.

\*

\*

\*